

## 1 AN, PREMIER BILAN



Groupe des élus écologistes  
Hôtel de ville - Place St Pierre  
72 039 Le Mans Cedex 9  
0247347801



Ecococonseillers Le Mans Agglo

## URBANISME DURABLE

Devenir plus contraignant vis-à-vis de l'étalement urbain et obliger à la densification avant l'ouverture de nouvelles zones d'aménagement...

Où encore veiller à ce que la production d'énergies renouvelables ne soit pas bloquée par des périmètres de sauvegarde du patrimoine démesurés... Concevoir un urbanisme durable, c'est tout d'abord travailler à ce que le Plan Local d'Urbanisme communautaire que nous élaborons garantisse aux communes plus de liberté pour mettre en place la transition énergétique. Sous la nouvelle présidence de Jacques Geoffroy, la société d'économie mixte Canavia entend prendre tous sa part dans ce challenge en proposant aux Maires de l'agglomération des diagnostics d'efficacité ainsi que le développement d'énergies renouvelables sur leurs territoires.

## CIRCUITS DE PROXIMITE

Mis en valeur il y a quelques semaines en présence du ministre de l'Agriculture au lycée de la Germinière, le développement des circuits agricoles de proximité nous est primordial. La charte qualité /proximité du Pays du Mans réunit 42 adhérents à ce jour (contre 21 début 2014). Tous, agriculteurs, transformateurs, restaurateurs décidés à produire et consommer local pour le bénéfice de chacun. Afin de mieux connaître les forces et faiblesses de nos espaces agricoles (26% du territoire de l'agglomération) et d'assurer la pérennité des exploitations et le renouvellement de nos agriculteurs, nous lançons une nouvelle étude. En lien avec un groupe de travail sur l'économie circulaire récemment constitué, nous souhaitons intégrer les acteurs économiques du monde agricole (secteur d'activité économique à part entière) de divers horizons au bénéfice du développement local.

## Lundi 22 juin, 20h30

Salle polyvalente Georges Moustaki aux Maillets  
arrêt de tramway Maillots-Banjan

Actions amorcées au cours de ces derniers mois et projets futurs, nous souhaitons échanger avec vous, autour d'un rafraîchissement, sur les sujets de notre agglomération.



Le compte-rendu et l'échange, c'est toute l'année sur notre blog

@ElusEcoloLeMans

f Ecococonseillers Le Mans Agglo

## SIMPLIFICATION / PARTICIPATION

Afin d'offrir une meilleure information aux habitants de l'agglomération, nous travaillons depuis plus d'un an à la refonte de nos outils web. Les nouveaux sites internet du Mans et de la Vallée de la Sarthe nous permettent d'offrir une continuité cyclable en parallèle. Le prolongement du Boulevard Nature, c'est la multiplication de votes verts, porteurs de biodiversité, éléments essentielles pour relier l'ensemble des communes du centre de l'agglomération. Très demandées par les Maires afin de faire vivre les centres-bourgs, ces voies cyclables et piétonnes, à l'image de la liaison réalisée entre Le Mans et Sargé-les-Le-Mans, constituent un enjeu d'avenir pour nos déplacements quotidiens.

## MOBILITES DOUCES

A chaque aménagement réalisé sur l'agglomération, nous étudions la possibilité de développer les mobilités douces. Réiser Allonnes au Mans avec la T3 (Bus en site propre) nous permet d'offrir une continuité cyclable en parallèle. Le prolongement du Boulevard Nature, c'est la multiplication de votes verts, porteurs de biodiversité, éléments essentielles pour relier l'ensemble des communes du centre de l'agglomération. Très demandées par les Maires afin de faire vivre les centres-bourgs, ces voies cyclables et piétonnes, à l'image de la liaison réalisée entre Le Mans et Sargé-les-Le-Mans, constituent un enjeu d'avenir pour nos déplacements quotidiens.

## PROJET EDUCATIF LOCAL

Mettre en place un PEL, c'est se doter d'une politique éducative cohérente pour les 0-25 ans sur l'ensemble de la ville. Construit dans une exigence de concertation avec les habitants, les acteurs et les élus - en lien avec l'école, la jeunesse, la culture, les sports, la vie des quartiers... le PEL constitue une démarche transversale et coopérative inédite. Cette année fut l'occasion d'un recensement de l'ensemble des offres éducatives proposées sur le territoire. Se doter d'une politique enfance-jeunesse ambitieuse, c'est préparer notre ville à son avenir, rendre notre jeunesse, ambassadeur de demain, fier et attachée à sa ville. Favoriser l'accès de tous à une éducation riche et diversifiée que ce soit en matière de culture, de sport, d'engagement, de vacances ou de loisirs... tels sont les moteurs et les bénéfices attendus de cette démarche collective pilotée par la Première Adjointe, Isabelle Sévère, en charge de l'enfance.

S'il est un sujet sur lequel nous, élus écologistes, sommes intervenus à de multiples reprises au cours de ces derniers mois par l'ensemble des moyens dont nous disposons, il s'agit bien de celui des zones commerciales de périphérie. Avec une agglomération mancelle en surcapacité de ce type d'espaces et des commerces de centres-villes et centres-bourgs fragilisés, nous ne pouvons accepter que de nouveaux projets démesurés déstabilisent davantage notre territoire. Comme celui de Family Village 2, le projet du transfert du Leclerc vers le site de Bénéer n'est en rien un projet d'avenir. Témoins d'une vision obsolète de l'aménagement commercial, il va à l'encontre de l'agglomération durable que nous souhaitons pour l'avenir. Densification de la circulation automobile, bétonisation au mépris de la biodiversité, imperméabilisation des sols et risques pour le bassin versant de l'Huane... Les impacts

environnementaux n'ont pas été justement considérés selon nous, et nous regrettons que le commissaire enquêteur se soit montré si favorable au projet au point d'oublier la prise en compte de ces critères d'intérêt général. Ayant échangé à plusieurs reprises avec les habitants au cours de réunions publiques et rassemblements, nous avons pu mesurer les inquiétudes et le besoin de concertation, notamment de ceux dont le quotidien sera directement impacté. Nous soutenons

plètement la nouvelle association de riverains « Les amis du Bénéer » et ses initiatives originales comme la plantation d'un jardin partagé sur le site du futur ensemble commercial.

D'avantage préoccupés que la Commission départementale d'aménagement commercial par la défense du commerce dans les centres-villes et les centres-bourgs, nous avons toujours dénoncé la concurrence directe que représentent les 21 espaces commerciaux du projet. Ainsi, nous préférons travailler à la concertation des efforts financiers vers le commerce de proximité. Regrettable elle aussi, la concurrence entre les zones d'activités génère de nombreux transferts d'activités, donc des locaux vides et des friches commerciales. Ces projets démesurés entraînent davantage de transferts d'emplois que de réelles créations.

Rappelant point par point l'ensemble de nos arguments, nous sommes intervenus lors de chaque conseil communautaire pour lesquels la question du projet de Bénéer figurait à l'ordre du jour. Nous sommes nos divergences avec l'ensemble des groupes politiques, y compris ceux de la majorité, et demeurons déterminés à exprimer notre vision d'un autre modèle de développement commercial pour notre agglomération.

## édito

VOUS RENDRE COMPTE DE NOTRE ACTION, UN ENGAGEMENT AUQUEL NOUS TENONS

Au service des habitants de toute l'agglomération mancelle, cela fait plus d'un an que nous exerçons le mandat que vous nous avez confié. Ce premier bilan, nous vous le présentons comme un point d'étape à l'issue d'une année faite de réflexions, d'actions, de choix et de lacunes. De projets. Faire partie d'une majorité municipale, c'est avoir les moyens de travailler avec nos partenaires pour décliner l'écologie dans tous les domaines en privilégiant les actions qui réinventent l'échange, le partage, le vivre-ensemble.

La présence des écologistes au sein des majorités demeure essentielle car l'écologie, c'est faire des choix économiques, sociaux et environnementaux qui engagent les élus au-delà du terme de leur mandat. Les choix financiers en matière de lutte contre le réchauffement climatique, d'isolation des bâtiments sont difficiles à mettre en œuvre. Concernant l'achat de produits bio et de proximité, nous constatons que les engagements pris dans la campagne n'ont pas été respectés cette année. Parce que le soutien aux commerces et services de proximité figurait aussi dans le programme d'actuel de la majorité municipale, nous nous opposons au développement de zones commerciales démesurées comme Bénéer ou Family Village 2... Ce n'est pas tant la question d'elles ou de la solidarité avec Vivé l'Évêque et Bazouq qui est en cause mais l'adéquation de l'offre commerciale avec les besoins réels de la population.

Conformément à nos engagements, nous avons lancé en un an de larges concertations auprès des citoyens, associations, entreprises, sur des sujets aussi importants que la politique éducative enfance-jeunesse, la transition énergétique ou encore la politique d'urbanisme et d'aménagement à l'échelle communautaire. Développer la proximité avec les citoyens, c'est avant tout vous permettre de vous informer des principaux actions que nous avons entreprises et de pouvoir les juger. Nous vous invitons à venir échanger autour de nos projets le lundi 22 juin à 20h30 à la salle Georges Moustaki aux Maillets.

